

# L'ARITHOIS

Juillet 2024

Mairie  
400 Montée de Lachat  
73340 ARITH  
04.79.63.32.15

[www.arith.fr](http://www.arith.fr)







Comité de rédaction :

Karine BEBERT, Bernadette GUEYRAUD, Cécile TRAHAND, Isabelle AUMAR, Didier CAMPILLO

Date d'impression : Juillet 2024

Impression : Allô Copy





Chères Arithoises, chers Arithois,

Voici le temps de notre bulletin municipal, après un printemps pluvieux et un début d'été marqué par des échéances électorales inattendues, nous sommes tous aujourd'hui en attente d'un bel été ensoleillé qui nous permettra de participer aux différentes manifestations sportives, culturelles et festives de notre territoire des Bauges.

La fin de l'année scolaire a été marquée par l'annonce du départ de Madame Séverine LAZZARONI, enseignante sur notre Regroupement Pédagogique Intercommunal depuis 2006. Je tiens à la remercier ici pour son engagement, sa disponibilité et sa gentillesse durant toutes ces années où elle a accompagné les enfants de nos trois communes.

A l'automne, les travaux concernant l'aménagement de la place Saint-Laurent et la sécurisation de la montée de Lachat vont débuter. Ces travaux seront réalisés dans le cadre d'une co-maîtrise d'ouvrage avec Grand Chambéry pour l'eau potable, l'assainissement et le réseau d'eaux pluviales ; le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie (SDES) pour l'enfouissement des réseaux secs et la Commune pour les aménagements de surface et de sécurité ainsi que l'éclairage public. Nous vous invitons le 3 septembre à 19 heures à une réunion publique pour la présentation complète de ce projet. Parallèlement à ces travaux et pour donner suite au diagnostic réalisé sur l'éclairage public, nous engagerons une première tranche de travaux de rénovation sur le hameau de Montagny.

Une nouveauté à partir de cet été, nous accueillerons Monsieur Jonathan LAGACHE, garde champêtre mutualisé, qui sera présent sur la commune de manière régulière. Cet agent sera assermenté et agira sous la responsabilité de la Commune au titre du pouvoir de police du maire.

Enfin, je remercie toutes les associations de la commune et les nombreux bénévoles qui œuvrent pour le bien vivre ensemble. Bravo pour leur dynamisme et leur implication dans la vie de notre village.

Très bel été à toutes et à tous


Le Maire,  
Cécile TRAHAND





# SOMMAIRE

La Mairie et ses services	02
Finances	07
Travaux	09
Urbanisme	10
Elections	13
Fleurissement	15
L'École	16
Commission sentiers et patrimoine	18
Notre village a des talents	19
ABC Bauges	20
Hommage à Henri Cochet	21
Vie locale et associative	22
L'année en images	32
Merci	34
Grand Chambéry	35
Aide : Ma Prime Adapt	38
Agenda	40





# LA MAIRIE ET SES SERVICES

Mairie  
04.79.63.32.15  
mairie.arith@wanadoo.fr

Accueil du public  
- mercredi de 9h00 à 12h00  
- vendredi de 17h00 à 19h00

Permanences téléphoniques  
- mardi  
9h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00  
- vendredi  
9h00 à 12h00 - 13h30 à 17h00



Pour un rendez-vous avec Madame le Maire, contacter le secrétariat de la mairie



Acteur local de la commune, si vous souhaitez être visible sur le site de la mairie, envoyer un courriel à [mairiearith@gmail.com](mailto:mairiearith@gmail.com)



La bibliothèque est ouverte :  
les mercredis de 10h00 à 12h00  
Les vendredis de 16h30 à 18h30



**Garde d'enfants**  
(service non communal)

Christelle COCHET :  
06 14 08 86 47

Laurence LEON :  
06 78 59 98 25

Catherine MORAND :  
06 11 82 61 24

Vanessa GUILLERMET :  
06 65 27 72 38

Location du broyeur	gratuité fournir photocopie pièce d'identité / justificatif de domicile / chèque de caution	Voir conditions en mairie ----- Pour les locations fournir un justificatif de domicile sur la commune
Concession au cimetière (30 ans)	185€/m <sup>2</sup>	
Colombarium (30 ans)	500€	
Location salle multi-activités sans cuisine	150€ (voir conditions en mairie)	
Location salle multi-activités avec cuisine	250€ (voir conditions en mairie)	
Location salle de la cure	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 € la 1/2 journée (8h00-13h00 ou 13h00- 18h00)</li> <li>• 75 € la journée (de 8 heures à 18 heures)</li> <li>• Pas de location après 18h00</li> </ul>	
Location Préau et sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 € pour les associations des 14 communes du Cœur des Bauges</li> <li>• 50 € la journée pour les particuliers</li> </ul>	



# Etat-Civil

## Naissances



2023

GUNTHER PETIT Blanche, Louise  
LANGARD Sélène  
LAMIT Emilie  
JOLIVET PANTALACCI Noah, Pierre-Dominique, Yves  
SEPETAN Octavian

## Mariage



2024

SALOMON Nicolas et PERAUDIN Isabelle, Anne Aurélie

# La Bibliothèque

Une envie d'évasion, un besoin d'information ... vous trouverez certainement votre bonheur à la bibliothèque. Alors, n'hésitez pas à nous rendre visite lors des permanences les mercredis de 10H00 à 12H00 et les vendredis de 16H30 à 18H30.

Si vous souhaitez un ouvrage particulier, nous vous rappelons que nous pouvons vérifier sa disponibilité auprès de Savoie Biblio.

Vous disposez d'un peu de temps libre, d'envie de partage et d'échange, nous serons heureux de vous accueillir au sein de notre équipe de bénévoles.

Nous vous attendons !!!

Bernadette, Christiane, Claudine, David, Joëlle, Suzanne et Sylviane, bénévoles de la bibliothèque



# Recensement de la population

Du 16 janvier au 15 février 2025, nous vous informons que la commune sera en période de recensement de la population. Le recensement est une opération organisée tous les cinq ans par l'INSEE, en partenariat avec les communes.

Vous serez prochainement contactés par un agent recenseur accrédité, qui vous expliquera la procédure à suivre.

La collecte des données se fera dans le respect total de votre vie privée et de la confidentialité des informations fournies.

En participant activement à ce recensement, vous contribuez à l'amélioration de la qualité de vie dans notre commune.

Nous comptons sur vous pour répondre avec exactitude et dans les délais impartis.





# PLANNING BROYEUR

Le prêt du broyeur est un service mis en place par Grand Chambéry. Il est disponible sur notre commune une semaine par mois (périodes bleues du calendrier).  
Le réserver auprès du secrétariat de mairie.

Calendrier broyeur 2024

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 L	St François	1 F	St François	1 V	St François	1 S	La Motte	1 M	La Motte	1 J	La Motte	1 L	Bellecombe	1 V	Bellecombe	1 D	Bellecombe	1 M	Arith	1 V	Arith	1 D	Arith
2 M	St François	2 V	St François	2 S	St François	2 M	La Motte	2 J	La Motte	2 D	La Motte	2 M	Bellecombe	2 V	Bellecombe	2 L	Arith	2 M	Arith	2 S	Arith	2 L	Arith
3 M	St François	3 S	St François	3 D	St François	3 M	La Motte	3 V	La Motte	3 L	Bellecombe	3 M	Bellecombe	3 S	Bellecombe	3 M	Arith	3 J	Arith	3 D	Arith	3 M	Arith
4 J	St François	4 D	St François	4 L	La Motte	4 J	La Motte	4 S	La Motte	4 M	Bellecombe	4 J	Bellecombe	4 D	Bellecombe	4 M	Arith	4 V	Arith	4 L	St François	4 M	Arith
5 V	St François	5 L	La Motte	5 M	La Motte	5 V	La Motte	5 D	La Motte	5 M	Bellecombe	5 V	Bellecombe	5 S	Bellecombe	5 L	Arith	5 J	Arith	5 S	Arith	5 M	St François
6 S	St François	6 M	La Motte	6 M	La Motte	6 S	La Motte	6 L	Bellecombe	6 J	Bellecombe	6 S	Bellecombe	6 M	Bellecombe	6 M	Arith	6 V	Arith	6 D	Arith	6 M	St François
7 D	St François	7 M	La Motte	7 J	La Motte	7 D	La Motte	7 M	Bellecombe	7 V	Bellecombe	7 D	Bellecombe	7 M	Bellecombe	7 J	Arith	7 S	Arith	7 L	St François	7 J	St François
8 L	La Motte	8 J	La Motte	8 V	La Motte	8 L	Bellecombe	8 M	Bellecombe	8 S	Bellecombe	8 L	Arith	8 J	Arith	8 D	Arith	8 M	St François	8 V	St François	8 D	St François
9 M	La Motte	9 V	La Motte	9 S	La Motte	9 M	Bellecombe	9 J	Bellecombe	9 D	Bellecombe	9 M	Arith	9 V	Arith	9 L	St François	9 M	St François	9 S	St François	9 L	St François
10 M	La Motte	10 S	La Motte	10 D	La Motte	10 M	Bellecombe	10 V	Bellecombe	10 L	Arith	10 M	Arith	10 S	Arith	10 M	St François	10 J	St François	10 D	St François	10 M	Arith
11 J	La Motte	11 D	La Motte	11 L	Bellecombe	11 J	Bellecombe	11 S	Bellecombe	11 M	Arith	11 J	Arith	11 D	Arith	11 M	St François	11 V	St François	11 L	St François	11 M	Arith
12 V	La Motte	12 L	Bellecombe	12 M	Bellecombe	12 V	Bellecombe	12 D	Bellecombe	12 M	Arith	12 V	Arith	12 L	St François	12 J	St François	12 S	St François	12 M	St François	12 M	La Motte
13 S	La Motte	13 M	Bellecombe	13 M	Bellecombe	13 S	Bellecombe	13 L	Arith	13 J	Arith	13 S	Arith	13 M	St François	13 V	St François	13 D	St François	13 M	St François	13 M	La Motte
14 D	La Motte	14 M	Bellecombe	14 J	Bellecombe	14 D	Bellecombe	14 M	Arith	14 V	Arith	14 D	Arith	14 M	St François	14 S	St François	14 L	La Motte	14 J	La Motte	14 S	La Motte
15 L	Bellecombe	15 J	Bellecombe	15 V	Bellecombe	15 L	Arith	15 M	Arith	15 S	Arith	15 L	St François	15 J	St François	15 D	St François	15 M	La Motte	15 V	La Motte	15 D	La Motte
16 M	Bellecombe	16 V	Bellecombe	16 S	Bellecombe	16 M	Arith	16 J	Arith	16 D	Arith	16 M	St François	16 V	St François	16 L	La Motte	16 M	La Motte	16 S	La Motte	16 L	La Motte
17 M	Bellecombe	17 S	Bellecombe	17 D	Bellecombe	17 M	Arith	17 V	Arith	17 L	St François	17 M	St François	17 S	St François	17 M	La Motte	17 J	La Motte	17 D	La Motte	17 M	La Motte
18 J	Bellecombe	18 D	Bellecombe	18 L	Arith	18 J	Arith	18 S	Arith	18 M	St François	18 J	St François	18 D	St François	18 M	La Motte	18 V	La Motte	18 L	Bellecombe	18 M	Arith
19 V	Bellecombe	19 L	Arith	19 M	Arith	19 V	Arith	19 D	Arith	19 M	St François	19 V	St François	19 L	La Motte	19 J	La Motte	19 S	La Motte	19 M	Bellecombe	19 J	Arith
20 S	Bellecombe	20 M	Arith	20 M	Arith	20 S	Arith	20 L	St François	20 J	St François	20 S	St François	20 M	La Motte	20 V	La Motte	20 D	La Motte	20 M	Bellecombe	20 V	Arith
21 D	Bellecombe	21 M	Arith	21 J	Arith	21 D	Arith	21 M	St François	21 V	St François	21 D	St François	21 M	La Motte	21 S	La Motte	21 L	Bellecombe	21 J	Bellecombe	21 S	Arith
22 L	Arith	22 J	Arith	22 V	Arith	22 L	St François	22 M	St François	22 S	St François	22 L	La Motte	22 J	La Motte	22 D	La Motte	22 M	Bellecombe	22 V	Bellecombe	22 D	Arith
23 M	Arith	23 V	Arith	23 S	Arith	23 M	St François	23 J	St François	23 D	St François	23 M	La Motte	23 V	La Motte	23 L	Bellecombe	23 M	Bellecombe	23 S	Bellecombe	23 L	Arith
24 M	Arith	24 S	Arith	24 D	Arith	24 M	St François	24 V	St François	24 L	La Motte	24 M	La Motte	24 S	La Motte	24 M	Bellecombe	24 J	Bellecombe	24 D	Bellecombe	24 M	Arith
25 J	Arith	25 D	Arith	25 L	St François	25 J	St François	25 S	St François	25 M	La Motte	25 J	La Motte	25 D	La Motte	25 M	Bellecombe	25 V	Bellecombe	25 L	Arith	25 M	Arith
26 V	Arith	26 L	Arith	26 M	St François	26 V	St François	26 D	St François	26 M	La Motte	26 V	La Motte	26 L	Bellecombe	26 J	Bellecombe	26 S	Bellecombe	26 M	Arith	26 J	Arith
27 S	Arith	27 M	St François	27 M	St François	27 S	St François	27 L	La Motte	27 J	La Motte	27 S	La Motte	27 M	Bellecombe	27 V	Bellecombe	27 D	Bellecombe	27 M	Arith	27 V	Arith
28 D	Arith	28 M	St François	28 J	St François	28 D	St François	28 M	La Motte	28 V	La Motte	28 D	La Motte	28 M	Bellecombe	28 S	Bellecombe	28 L	Bellecombe	28 J	Arith	28 S	Arith
29 L	St François	29 J	St François	29 V	St François	29 L	La Motte	29 M	La Motte	29 S	La Motte	29 L	Bellecombe	29 J	Bellecombe	29 D	Bellecombe	29 M	Arith	29 V	Arith	29 D	Arith
30 M	St François	30 S	St François	30 M	St François	30 M	La Motte	30 J	La Motte	30 D	La Motte	30 M	Bellecombe	30 V	Bellecombe	30 L	Arith	30 M	Arith	30 S	Arith	30 L	Arith
31 M	St François		St François		St François		La Motte		La Motte		La Motte		Bellecombe		Bellecombe		Arith		Arith				Arith

# PLANNING DECHETTERIE MOBILE

**SAMEDI 5 OCTOBRE 2024**

**COMMUNE :**  
**ARITH**

**LIEU :**  
**MAIRIE**

**HORAIRES :**  
**9H - 15H**

Ce service est proposé par le service Gestion des Déchets de Grand Chambéry. Il permet de vous débarrasser de vos encombrants au plus près de chez vous, comme en déchetterie classique ! Et depuis peu, une benne pour les textiles et les chaussures est également à disposition.

Attention : les gravats, les végétaux et les déchets amiantés ne sont pas acceptés.

Le planning 2025 sera communiqué sur Panneau Pocket et sur le site internet de la Mairie



## UN GARDE CHAMPETRE A ARITH

La commune d'Arith fait partie des vingt communes du Parc Naturel Régional du massif des Bauges qui ont souhaité participer à l'expérience d'un garde champêtre mutualisé.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'action du Parc sur la conciliation des usages, et offre aux communes un levier commun pour agir en faveur de la préservation du territoire et des activités rurales.

Les demandes s'accordent sur les préoccupations suivantes : respect des sentiers, réglementation bivouac, réglementation forestière, dépôts sauvages de déchets...

Vous pourrez donc à partir du 1er juillet croiser Monsieur Jonathan LAGACHE, merci de lui réserver un bel accueil sur notre commune.



Cécile TRAHAND et Jonathan LAGACHE

## TONTES / TRAVAUX

La vie en communauté nécessite des efforts de chacun pour maintenir une atmosphère paisible et agréable. En respectant les horaires de tonte et en faisant preuve de courtoisie, nous contribuons tous à une meilleure qualité de vie dans notre village. Des petits gestes font toute la différence.

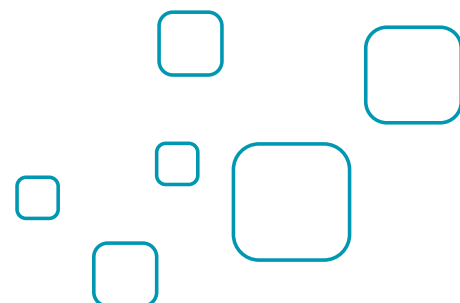
Ensemble, cultivons le bon voisinage !



**Du lundi au vendredi**  
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

**Le samedi**  
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

**Le dimanche et jours fériés**  
de 10h00 à 12h00





# PANNEAU POCKET

## Qu'est-ce que Panneau Pocket ?

Panneau Pocket est une application mobile destinée aux collectivités locales, écoles, associations et entreprises pour communiquer rapidement et efficacement. Elle fonctionne comme un tableau d'affichage numérique accessible via smartphone ou tablette, regroupant en un seul endroit toutes les informations essentielles.

## Fonctionnalités Clés

- **Notifications Instantanées** : les utilisateurs reçoivent des notifications en temps réel pour rester informés des nouvelles annonces.
- **Accessibilité** : l'application est gratuite pour les citoyens et ne nécessite aucune inscription préalable.
- **Simplicité d'Utilisation** : l'interface est intuitive, permettant aux utilisateurs de consulter facilement les messages et les alertes.
- **Personnalisation** : chaque collectivité peut personnaliser son espace avec son logo, ses couleurs et ses propres catégories de messages.
- **Multilingue** : l'application propose des traductions automatiques pour toucher un public plus large.

## Avantages

- **Réactivité** : les informations peuvent être mises à jour instantanément, assurant une communication rapide en cas d'urgence (météo, travaux, sécurité).
- **Accès Immédiat à l'Information** : plus besoin de se rendre à la mairie ou d'attendre la distribution de flyers, toutes les informations sont à portée de main.
- **Notification Personnalisée** : les utilisateurs peuvent choisir les types de notifications qu'ils souhaitent recevoir (éducation, événements, urgences).
- **Participation** : grâce à une information fluide et accessible, chacun peut plus facilement participer aux initiatives locales.
- **Sécurité et RGPD** : Panneau Pocket respecte scrupuleusement la réglementation générale sur la protection des données (RGPD), assurant ainsi la confidentialité et la sécurité des informations personnelles des utilisateurs puisqu'aucune donnée n'est stockée (pas d'adresse mail utilisée, ni code d'accès...)

La commune s'équipe de l'application PanneauPocket. Téléchargez-la pour recevoir nos informations !



INFOS



ALERTES



AGENDA



Gratuit



Anonyme



Sans Publicité

Disponible aussi depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

### ETAPE 1

Ouvrez le store de votre téléphone ou tablette :



Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

### ETAPE 2

Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

### ETAPE 3

Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'appli !



Pour information, la liste de diffusion utilisant une boîte mail Orange, qui était destinée à la diffusion des informations de la mairie, n'est plus active depuis le 1er juin 2024.



## FINANCES BUDGET PRINCIPAL COMPTE ADMINISTRATIF 2023

### 1- Section de fonctionnement

La section de fonctionnement s'élève à 335 883.54€ dans laquelle on retrouve parmi les dépenses : les charges de personnel, les charges courantes (énergie, achat divers), le remboursement des intérêts des emprunts.

Quant aux recettes de cette section, on peut retrouver : le produit de la taxe foncière, les dotations de l'Etat, les remboursements de charges par les communes de Saint-François de Sales et du Noyer pour le fonctionnement de l'école, les divers produits de la commune.

#### Principaux postes de dépenses de fonctionnement

- Charges de personnel : 143 478.75€
- Charges à caractère général : 123 262.83€
- Atténuation de produits : 26 122.00€
- Autres charges de gestion courante : 38 776.82€
- Intérêts des emprunts : 3 889.14€

#### Principales recettes de fonctionnement

- Produits des services : 63 259.18€
- Impôts et taxes : 193 194.16€
- Dotations et participations : 103 158.16€

### 2- Section d'investissement

La section d'investissement s'élève à 253 345.99€ et comprend dans le cadre des dépenses les travaux réalisés sur la commune et le remboursement des prêts.

Les recettes sont des subventions publiques demandées dans le cadre de projet en cours, des emprunts et des fonds propres de la commune. Pour rappel, une partie des investissements est financée par le résultat positif que peut dégager la section de fonctionnement ce qui est appelé la capacité d'autofinancement.

#### Dépenses d'investissement, postes principaux

- Fin des travaux de l'église : 128 841.85€
- Rénovation appartement de la Cure 51 864.70€ au 31/12/2023
- Remboursement des emprunts : 33 188.45€

#### Principales recettes d'investissement

- Subvention d'investissement : 81 450.96€
- Reste à réaliser au 31/12/2023 : 119 774.00€
- Taxe d'aménagement : 24 217.99€
- Remboursement FCTVA : 17 453.19€



La situation financière de la commune reste stable. Les impôts fonciers bâtis et non bâtis n'ont pas été augmentés pour l'année 2024.



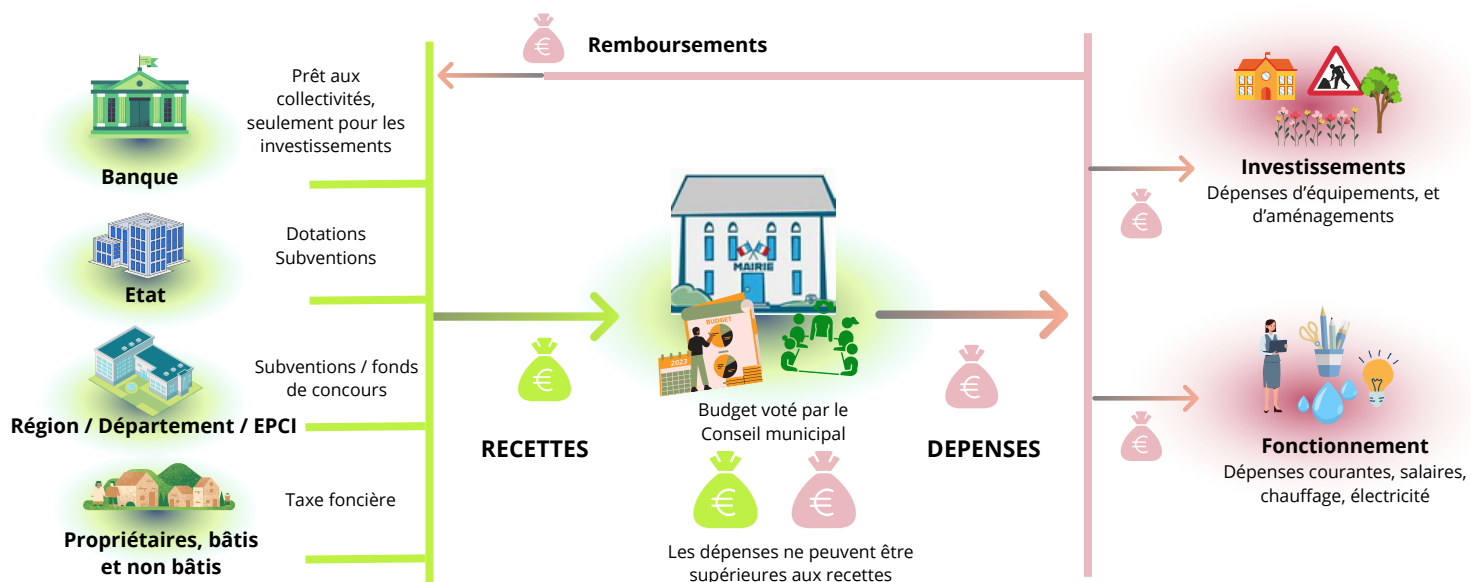
Dans le cadre du projet du gymnase des Bauges situé au Châtelard et mené par le SIVOM enfance jeunesse des Bauges, la commune d'Arith sera amenée à verser une contribution au SIVOM pour la réalisation des travaux. Cette contribution sera calculée pour chacune des 14 communes du Cœur des Bauges au prorata du nombre d'habitants.



En 2024 et 2025, d'importants travaux seront menés concernant l'aménagement de la place Saint-Laurent et la sécurisation de la montée de Lachat. Un emprunt devra être réalisé pour le financement de ces travaux.



Il faut poursuivre le travail engagé sur l'optimisation des dépenses de fonctionnement afin d'améliorer notre capacité d'autofinancement et poursuivre les différents investissements nécessaires à notre commune.



# TRAVAUX

## AMÉNAGEMENT PLACE ST LAURENT ET SÉCURISATION MONTÉE DE LACHAT

Les travaux vont débuter au mois de septembre 2024.

Une réunion publique aura lieu mardi 3 septembre à 19h00 à la salle multi-activités pour une présentation complète du projet.



## APPARTEMENT DE LA CURE

L'appartement n°1 de la cure a été entièrement rénové. Une redistribution des pièces a été réalisée.

Détails des travaux :

- isolation thermique, mise aux normes électriques, chauffage au sol,
- plomberie entièrement refaite, agencement et mobilier salle de bains neuf,
- mobilier de cuisine neuf,
- peinture et carrelage mis au gout du jour

Coût des travaux :	90 162.85 €
FCTVA à percevoir :	14 706.65 €
Subvention Etat DETR* :	30 000,00 €
Reste à charge pour la commune :	45 456.20 €

\*Dotation Equipement des Territoires Ruraux



## ECLAIRAGE PUBLIC

En 2023, un diagnostic a été réalisé pour évaluer l'état et l'efficacité de l'éclairage public. Suite à ce rapport, le conseil municipal a décidé de procéder à une rénovation complète.

Les travaux débuteront en septembre, en commençant par le secteur de Montagny. La zone allant de l'église à la mairie sera traitée parallèlement aux travaux de la montée de Lachat. Les secteurs de Bourchigny et du chef-lieu seront quant à eux rénovés en 2026.

L'installation de nouveaux luminaires LED permettra de réaliser des économies d'énergie significatives.

L'entreprise PORCHERON sera en charge des travaux.

- 1ère tranche Montagny 20 256.00€ TTC
- 2ème tranche Bourchigny/ montée de Lachat 21 444.00€ TTC

Aide financière Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie (SDES) 7 890.00€

Aide financière Dotation D'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 10 000.00€

Une 3ème tranche est prévue en 2026



# URBANISME

**GRAND  
CHAMBÉRY**  
l'agglomération

## VOS AUTORISATIONS D'URBANISME ET DÉCLARATIONS D'ALIÉNER EN LIGNE

A partir du 2 avril 2024, un seul mode de dépôt numérique pour toutes vos démarches

### 1 Je prépare mon dossier

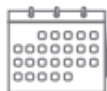
Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, préparez votre demande.



Choisir le formulaire CERFA adapté à vos travaux



Éditer l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction



Anticiper votre calendrier de réalisation



### 2 Je le dépose en ligne

- Je crée mon compte sur : [urbanisme.grandchambery.fr](http://urbanisme.grandchambery.fr) ou en scannant le QR Code ci-contre
- Je remplis mes documents en ligne
- Je télécharge les pièces jointes

### 3 Je suis l'avancée de ma demande directement en ligne



- Accessible 24h/24h
- Plus écologique car moins d'impression
- Plus de transparence sur l'avancée du traitement
- Plus rapide et économique, car plus besoin de déplacement physique ni d'envoi de courrier en recommandé en mairie

[urbanisme.grandchambery.fr](http://urbanisme.grandchambery.fr)

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme répondent aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne. Il s'inscrit pleinement dans la démarche Action publique 2022, qui vise à améliorer la qualité des services publics et à moderniser l'action publique, tout en maîtrisant les dépenses et en optimisant les moyens.

Toutes les communes, sans exception, ont l'obligation d'être en capacité de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique, conformément à l'article L.112-8 du code des relations entre le public et l'administration et au dispositif de saisine par voie électronique (SVE).

Les bénéfices de la dématérialisation sont multiples.

Pour les pétitionnaires, usagers ou professionnels :

- Un gain de temps et la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment et où que l'on soit, dans une démarche simplifiée.
- Une démarche plus économique et plus écologique et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés.
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier à chaque étape de l'instruction.


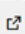
Pour les communes de Grand Chambéry (hors la Motte Servolex et Chambéry qui disposent d'un service instruction)


### Un portail unique pour le dépôt numérique


Pour faciliter et le dépôt et le suivi de vos dossiers, les communes de l'agglomération proposent un service en ligne pour les démarches suivantes :

- **Certificat d'urbanisme**
- **Déclaration préalable**
- **Permis d'aménager**
- **Permis de construire**
- **Permis de démolir**
- **Déclaration d'intention d'aliéner**



 Il vous suffit de créer un compte pour pouvoir déposer votre demande. Vous pouvez également utiliser votre compte [France Connect](#)  Lien externe

 [Se rendre sur le site urbanisme des communes de Grand Chambéry](#)

**Portail Usager Urbanisme**  
Powered by 

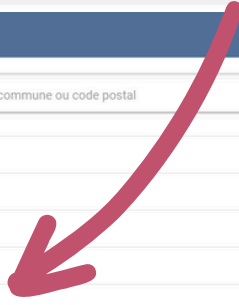
> Liste des communes

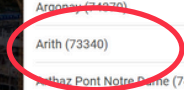
**Bienvenue sur le Portail Usager Urbanisme**

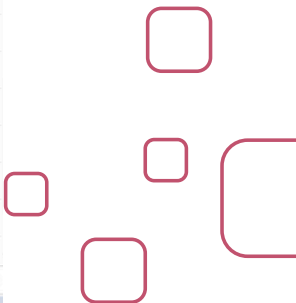
- Choisissez la commune sur laquelle se situe votre projet
- Choisissez votre demande d'autorisation grâce à notre assistant
- Remplissez votre demande
- Ajoutez les pièces constitutives
- Déposez automatiquement votre demande à la mairie
- Suivez l'évolution de votre demande


Recherchez par nom de commune ou code postal

Arbin (73800)
Arbusigny (74930)
Arenthon (74800)
Arponnay (74970)
<b>Arith (73340)</b>
Arbaz Pont Notre Dame (74380)
Arvillard (73110)
Avanchers-Valmorel (Les) ()
Ayse (74130)
Barberaz (73000)
Barby (73230)







 11 1 - 30 sur 380



# DP et PC de juillet 2023 à juin 2024

## DP (Déclaration préalable)

- 26 DP déposées
- 15 DP accordées
- 7 DP en instruction
- 1 DP annulée
- 1 DP refusée
- 19 DP ont fait l'objet de demandes de pièces complémentaires
- 2 DP en rejet tacite pour pièces complémentaires non fournies



7302023G5014	Réfection toiture sans modification
7302023G5015	Création de menuiseries
7302023G5016	Création de menuiseries
7302023G5017	Création d'une fenêtre de toit
7302023G5018	Réfection d'un mur de soutènement suite à accident
7302023G5019	Remplacement haie de thuya par haie de charmille
7302023G5020	Changement fenêtres, volets et portes, Rénovation bardage façade
7302024G5001	Création ouverture + agrandissement ouverture + modif ouverture
7302024G5002	Remplacement de fenêtres et création d'un balcon
7302024G5003	Création de menuiseries
7302024G5004	Reconstruction à l'identique d'un mur de clôture accidenté
7302024G5005	Réfection toiture
7302024G5006	Modification façade avec création ouverture
7302024G5007	DP de régularisation suite à sinistre en début de travaux de rénovation
7302024G5008	Réfection toiture
7302024G5009	Installation de capteurs solaires
7302024G5010	Réfection toiture
7302024G5011	Réfection toiture
7302024G5012	Création de menuiseries
7302024G50	Abri couvert à voitures
7302024G5014	Pose 7 panneaux solaires photovoltaïque
7302024G5015	Installation panneaux solaires photovoltaïques
7302024G5016	Réfection toiture existante en ardoise + ajout de vélux sans création de SP
7302024G5017	Pose de chenaux sur façades est et ouest + installation d'un abri à bois côté ouest
7302024G5018	Panneaux photovoltaïques
7302024G5019	Réhabilitation friche industrielle en locaux

## PC (Permis de Construire)

- 6 PC déposés
- 6 PCM déposés
- 2 PC accordés
- 1 PCM accordé
- 1 PC refusé
- 2 PCM refusés
- 6 PC + PCM ont fait l'objet de demandes de pièces complémentaires
- 3 PC + 3 PCM en instruction



7302023G1001	Extension habitation principale et création d'une annexe (garage)
7302018G1004 M01	régularisation ouvertures, terrasse, enrochement, terrasse
7302024G1001	Rénovation
7302019G1007 M01	Modification extérieure : remblais, enrochement, volets
7302022G1001 M01	Modification teinte porte de garage, porte d'entrée et stationnement
7302021G1002 M03	Diminution superficie 4ème chalet
7302024G1002	Construction d'un garage
7302021G1012 M02	Modification clôture, Modification des façades : suppression de volets battant en bois
7302021G1002 M04	Diminution superficie 4ème chalet
7302024G1003	Construction d'une maison d'habitation avec garage
7302024G1004	Construction d'une maison individuelle
7302024G1005	Rénovation partie grange en atelier et terrasse intérieure et porcherie en 2 hébergements locatifs de vacances. Extension de la terrasse au sud et réfection de la partie affaissée de l'appentis au nord. Pose de clôture pour délimiter stationnement et jardin privatif de la maison principale

# ELECTIONS



Nombre d'inscrits : 399  
 Nombre d'abstentions : 140  
 Nombre de votants : 259  
 Nombre de bulletins blancs : 7  
 Nombre de bulletins nuls : 4  
 Nombre d'exprimés : 248

## Les résultats des élections européennes à Arith

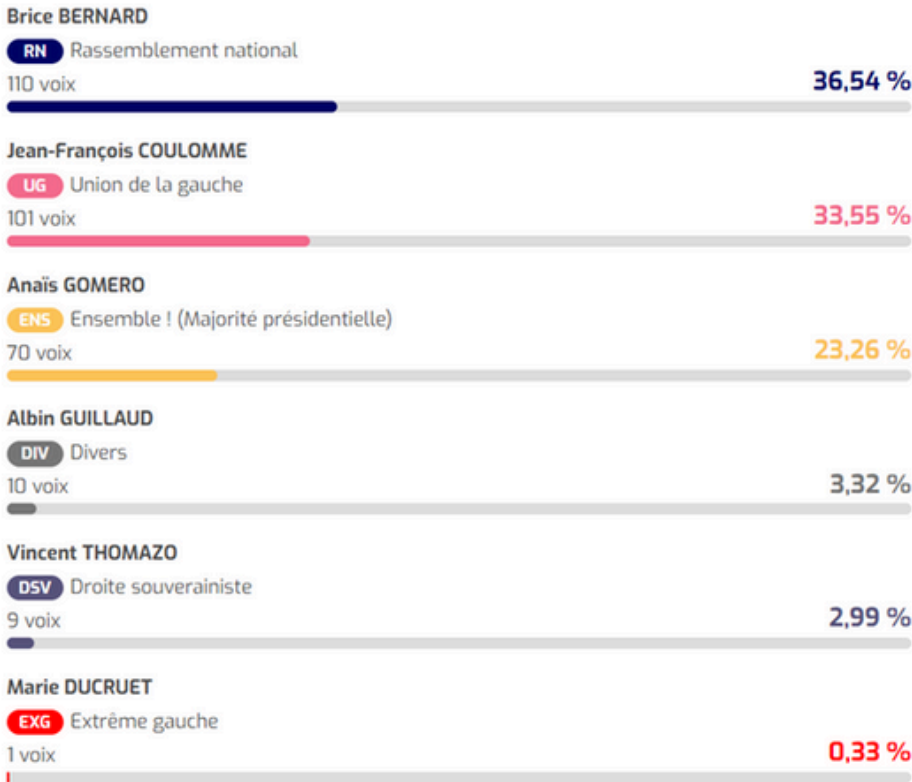
LISTES	SCORE
<b>La France revient ! avec Jordan Bardella et Marine Le Pen</b> Jordan BARDELLA	33,87 % 84
<b>Réveiller l'Europe</b> Raphaël GLUCKSMANN	15,32 % 38
<b>Europe Ecologie</b> Marie TOUSSAINT	15,32 % 38
<b>La Droite pour faire entendre la voix de la France en Europe</b> François-Xavier BELLAMY	8,47 % 21
<b>Besoin d'Europe</b> Valérie HAYER	5,65 % 14
<b>La France insoumise - Union populaire</b> Manon AUBRY	4,84 % 12
<b>Alliance rurale</b> Jean LASSALLE	4,44 % 11
<b>La France fière, menée par Marion Maréchal, et soutenue par Eric Zemmour</b> Marion MARÉCHAL	4,03 % 10
<b>L'Europe ça suffit !</b> Florian PHILIPPOT	1,21 % 3
<b>Ecologie positive et territoires</b> Yann WEHRLING	1,21 % 3
<b>Parti animaliste - Les animaux comptent, votre voix aussi</b> Hélène THOUY	0,81 % 2
<b>Pour un monde sans frontières ni patrons, urgence révolution !</b> Selma LABIB	0,81 % 2
<b>Liste Asselineau-Frexit, pour le pouvoir d'achat et pour la paix</b> François ASSELINEAU	0,81 % 2
<b>Paix et Décroissance</b> Michel SIMONIN	0,40 % 1
<b>Ecologie au centre</b> Jean Marc GOVERNATORI	0,40 % 1
<b>Equinoxe : écologie pratique et renouveau démocratique</b> Marine CHOLLEY	0,40 % 1
<b>Espéranto langue commune</b> Laure PATAS D'ILLIERS	0,40 % 1
<b>Lutte ouvrière, le camp des travailleurs</b> Nathalie ARTHAUD	0,40 % 1

<b>Liberté démocratique française</b> Patrice GRUDE	0,00 % 0
<b>Pour une démocratie réelle : décidons nous-mêmes !</b> Philippe PONGE	0,00 % 0
<b>Free Palestine</b> Nagib AZERGUI	0,00 % 0
<b>Parti révolutionnaire Communistes</b> Olivier TERRIEN	0,00 % 0
<b>Parti pirate</b> Caroline ZORN	0,00 % 0
<b>PACE - Parti des citoyens européens, pour l'armée européenne, pour l'Europe sociale, pour la planète !</b> Audric ALEXANDRE	0,00 % 0
<b>Pour une autre Europe</b> Jean-Marc FORTANÉ	0,00 % 0
<b>Changer l'Europe</b> Pierre LARROUTOUROU	0,00 % 0
<b>Nous le peuple</b> Georges RENARD-KUZMANOVIC	0,00 % 0
<b>« Pour le pain, la paix, la liberté ! » présentée par le Parti des travailleurs</b> Camille ADOUE	0,00 % 0
<b>Non! Prenons-nous en mains</b> Edouard HUSSON	0,00 % 0
<b>Forteresse Europe - Liste d'unité nationaliste</b> Pierre-Marie BONNEAU	0,00 % 0
<b>Non à l'UE et à l'OTAN, communistes pour la paix et le progrès social</b> Charles HOAREAU	0,00 % 0
<b>France libre</b> Francis LALANNE	0,00 % 0
<b>Europe Territoires Ecologie</b> Guillaume LACROIX	0,00 % 0
<b>La Ruche citoyenne</b> Lorys ELMAYAN	0,00 % 0
<b>Défendre les enfants</b> Gaël COSTE-MEUNIER	0,00 % 0
<b>Démocratie représentative</b> Hamada TRAORÉ	0,00 % 0
<b>Pour une humanité souveraine</b> Léopold-Edouard DEHER-LESAINT	0,00 % 0



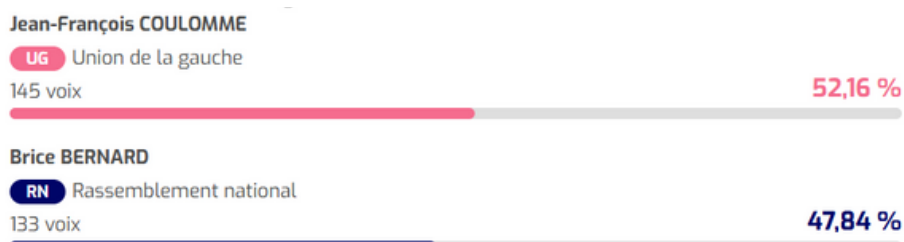
Nombre d'inscrits : 397  
 Nombre d'abstentions : 91  
 Nombre de votants : 306  
 Nombre de bulletins blancs : 2  
 Nombre de bulletins nuls : 3  
 Nombre d'exprimés : 301

ÉLECTIONS  
**LÉGISLATIVES**  
 30 juin et 7 juillet  
**2024**



1er  
T  
O  
U  
R

Nombre d'inscrits : 398  
 Nombre d'abstentions : 91  
 Nombre de votants : 307  
 Nombre de bulletins blancs : 23  
 Nombre de bulletins nuls : 6  
 Nombre d'exprimés : 278



2ème  
T  
O  
U  
R

# FLEURISSEMENT

## AVEC QUELQUES FLEURS ....

Essayer de rendre un village coquet, c'est prouver, en quelque sorte, que ce village vit, que les habitants en sont fiers et le désirent de plus en plus accueillant.

C'est le souhait que nous nous sommes fixés en apportant une touche colorée à ARITH en différentes saisons.

L'hiver, avec les fêtes de Noël, le village s'est orné de quelques illuminations et de 3 sapins (un place St. Laurent, un à l'école, et un à la chapelle de Montagny). A cette occasion, un grand merci à tous les arithois, à toutes les arithoises, à tous les écoliers, qui se sont investis dans la décoration toujours magique de Noël. Et n'oublions pas la mystérieuse boîte aux lettres du Père Noël. Ce Père Noël qui, avec plaisir, reçoit et répond aux courriers des enfants.

Puis revoilà le printemps avec une météo capricieuse cette année, des fluctuations de température, hors du commun!... Mais comme le dit si bien la chanson, « il est fou le vent du printemps... Un jour il a le cœur violent, un jour il cherche la tendresse, il ne suit que son désir, perd la tête pour presque rien, sans jamais penser aux lendemains ».

Malgré vents, pluie, tempêtes, et soleil, le temps passe très vite, et Monsieur l'été s'installe, doucement, avec ses journées plus longues et sa douceur des températures !



A cette saison, fleurissement oblige, nous redonnons quelques notes de gaieté au village... les vélos, c'est de saison, enchanteront cette année encore le cheflieu mais quelques tours de pédale et nous les retrouvons près de l'église.

Et n'oublions pas, quelques jardinières à la Chapelle de Montagny !

Enfin soulignons la plantation de rosiers au pied de trois croix dans la commune. La croix de «chez Combet», la croix de «Bourchigny», et la croix «des Travaillaz», à l'entrée du village via côte de l'Epine. Hélas, là encore nous jouons de malchance, puisque les rosiers de la croix des Travaillaz ont eu une taille imprévue lors du fauchage des abords des routes... mais ils reprendront. Nous allons les protéger et ils nous offriront une belle floraison prochainement.

Espérons que ces rosiers soient résistants et embellissent longtemps les croix du village.

Petit à petit, nous essayons de doter le village d'arbustes, de fleurs qui apporteront une floraison pérenne au fil du temps, comme les rosiers devant l'église, le mur du cimetière ou encore devant les croix.

La beauté de notre village n'est plus à démontrer, mais nous essayons, chaque année, d'apporter un «petit plus» pour le rendre encore plus attrayant.



# L'ÉCOLE

## Défi mobilité des écoliers 2024 !



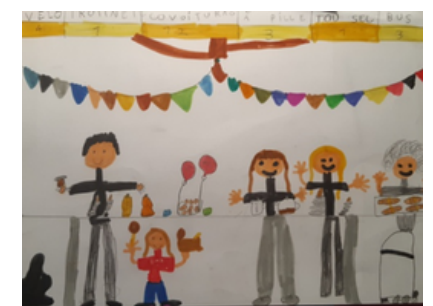
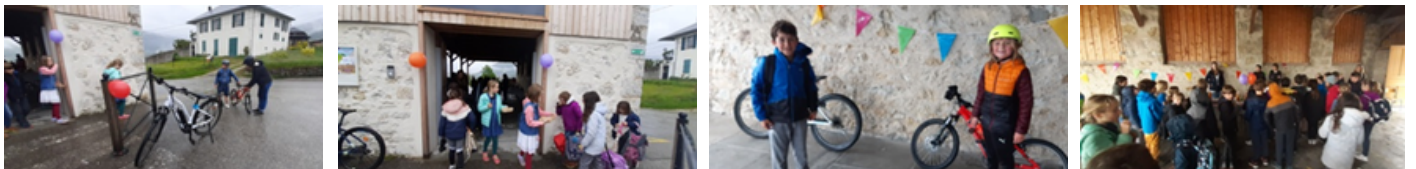
Le vendredi 31 mai, l'école d'Arith a participé, pour la 2ème année consécutive, au défi mobilité des écoliers proposé par l'agence écomobilité de Grand Chambéry.

Malgré la pluie, enfants et parents se sont mobilisés et organisés pour venir à l'école à pied, en covoiturage, en navette, ou encore en trottinette, et même en vélo depuis Le Noyer et Saint François !

Bravo à tous !

Et pour féliciter tout le monde, la commune d'Arith a offert aux petits et aux grands, sous le préau de l'école, un bon petit déjeuner à l'arrivée qui a été vraiment très apprécié !

Un grand MERCI à tous pour cette belle matinée !



De gauche à droite sur ce dernier dessin

Madame Le Maire d'Arith,  
maitresse Andréa, maitresse Séverine,  
Madame le Maire de Saint François.

# Les ateliers ABC à l'école



Dans le cadre du projet ABC engagé par les communes de notre RPI en collaboration avec le PNR des Bauges, les enfants ont bénéficié de 4 demi-journées par classe pour découvrir la biodiversité autour de l'école en lien avec les thèmes choisis : le Nant de Saint François en thème commun, les reptiles sur Arith, les chiroptères sur Saint François et le muscardin sur Le Noyer.

Ainsi, la classe des CE2-CMI-CM2, accompagnés par Anne Degrey, a pu, lors d'une première sortie, découvrir la Biodiversité des courants d'eau le long d'une balade allant du moulin Morand à la grotte de Prérounge. Puis, pour les ateliers suivants, observer la Biodiversité des prairies et découvrir les différents oiseaux vivant dans le village. Enfin, une dernière journée a permis aux enfants d'observer et d'analyser la faune et la flore des forêts.



La classe des CP/CE1/CE2 quant à elle, guidée par Sébastien Lazzaroni, a découvert la vie et les mœurs des reptiles, chauves-souris et muscardins. Tout d'abord à l'occasion d'une sortie allant de l'école jusqu'au moulin d'Arith par les chemins afin d'initier le projet. Ensuite, en fabriquant, avec l'aide de parents bénévoles que l'on remercie, des abris à chauves-souris et muscardins. Enfin, une dernière sortie a été l'occasion d'aller visiter les plaques à reptiles installées lors de la première sortie et d'installer les gîtes fabriqués. Les derniers abris à chauves-souris et muscardins ont été offerts aux communes lors de notre fête d'école.



Lors de notre dernière sortie, les enfants étant allés installer les abris par petits groupes, ce fut une belle occasion pour le reste de la classe de faire une petite lecture de paysage, installés comme des rois sur le terrain de la maison de Monsieur Guiguet à Arith, que nous remercions chaleureusement !



Un grand MERCI également à nos deux animateurs naturalistes, Anne et Sébastien, pour tous ces beaux ateliers ainsi qu'aux communes pour ce projet !



# COMMISSION SENTIERS ET PATRIMOINE

La Commission « SENTIERS ET PATRIMOINE » vous présente, avec plaisir, le travail réalisé depuis sa création.

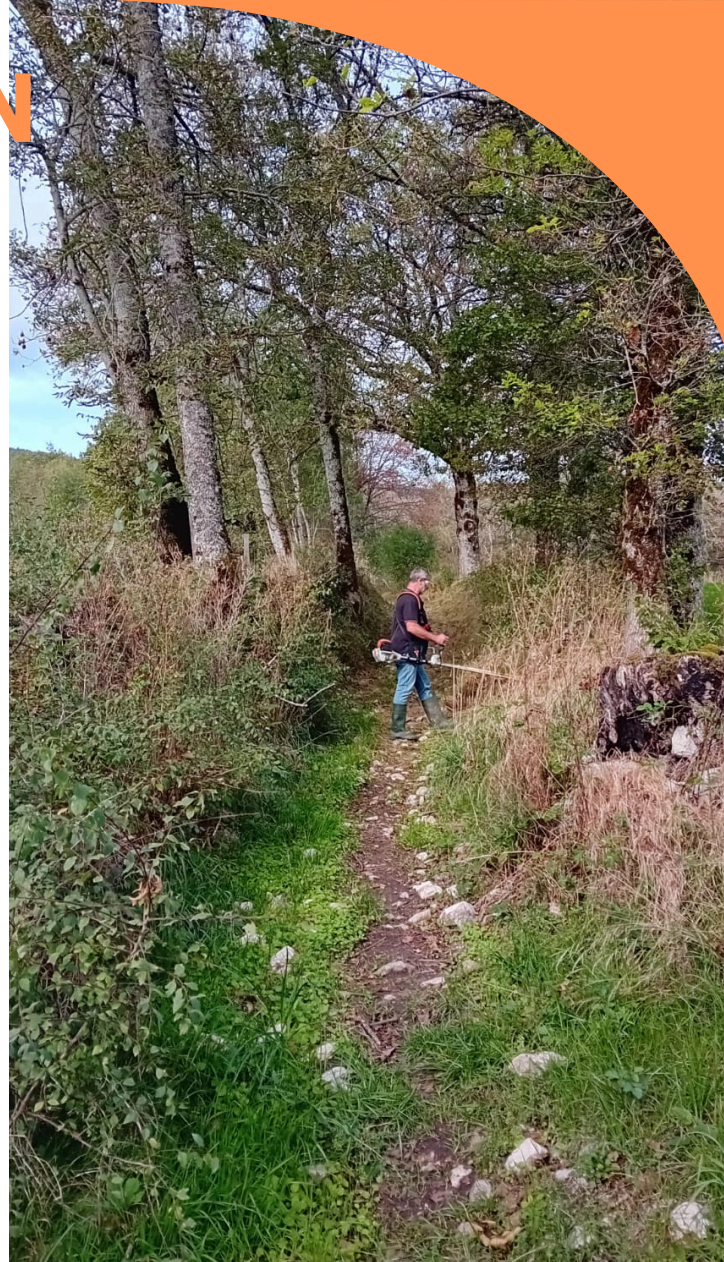
Les participants de cette récente commission, Cécile TRAHAND, Barbara SYLVESTRE, Françoise BERLIOZ, Jean-François LOPEZ, Pierre GUIGUET, Denis POYET, Bernadette GUEYRAUD, très motivés, ont déjà beaucoup travaillé.

Pas à pas, petit à petit, nous avançons sur notre chemin de randonnée. Vous pourrez très prochainement gambader sur cet itinéraire mais en primeur, nous vous laissons le soin de le découvrir selon le plan ci-dessous.

Été 2024, nous sommes encore en train d'œuvrer afin que cette boucle soit facile, accessible pour tous, en toutes saisons et réponde aux attentes des habitants et touristes.

Pour cela, il faut bien entendu tenir compte des exigences d'un balisage et d'une signalétique conformes au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

Un premier chantier participatif s'est déroulé le samedi 30 septembre. Nous remercions vivement les personnes qui nous ont rejoint pour cette première rencontre et vous informons, d'ores et déjà, que d'autres chantiers auront lieu probablement à l'automne 2024.



Nous vous en aviserons par voie d'affichage, et via «Panneau Pocket». Nous vous attendons nombreux, outillés et de bonne humeur afin de retrouver une «âme arithoise» dans ce projet.

Par ailleurs, auriez-vous une idée, une inspiration soudaine pour donner un nom à cette promenade ? Nous accueillerons avec plaisir vos propositions... et pourquoi pas retiendrons l'une d'entre elles ! Alors n'hésitez pas à nous les communiquer en glissant vos suggestions dans la boîte aux lettres de la mairie.

D'une façon générale, les sentiers arithois sont très fréquentés, l'équipe s'emploie donc à sensibiliser le public à la découverte et au respect du travail des agriculteurs et de notre patrimoine.

Nous avons à cœur de mener à bien notre projet, notre village le mérite bien.

La Commission Sentiers et Patrimoine





# NOTRE VILLAGE A DES TALENTS

## MICHÈLE RICHARDET

J'ai toujours aimé écrire. Partir d'une émotion, se laisser porter par son imagination, s'inventer une histoire, la transcrire sur le papier et la lire. Ecrire est un vrai plaisir mais un plaisir égoïste en ce qui me concerne. J'écris pour moi. Je ne cherche pas de lecteur et encore moins d'éditeur !

Mais Radio Alto et l'organisation de son concours de nouvelles a un peu changé les choses. J'ai découvert le plaisir de se retrouver et d'échanger autour de nos écritures.

C'est toujours un bon moment convivial et je dois avouer qu'il n'est pas déplaisant de voir son « œuvre » publiée.

On a tous une histoire dans la tête, laissez-vous porter et écrivez la.



## JEAN-MARIE GUEYRAUD

Ecrire !... Quel plaisir d'échanger avec ceux qu'on connaît et qu'on aime ! Quelle joie de partager un peu de notre histoire.

Quel honneur pour votre serviteur, d'aller jusqu'à la reconnaissance de l'ouvrage dédié.

Merci à tous les lecteurs, et au prochain ouvrage !



## JEAN-PAUL GUERIN

Pourquoi écrire ? On pense immédiatement poésie, romans, nouvelles, biographie voire journaux intimes, mais il existe aussi une écriture « professionnelle » qui est liée obligatoirement à l'exercice d'une profession. Dans mes fonctions universitaires passées, j'ai rédigé des milliers de pages de rapports, projets de recherche, comptes rendus, articles dans des revues spécialisées, chapitres d'ouvrage...

Au fond ce qui restera, peut-être, c'est le petit ouvrage publié récemment sur « les Bauges : la vallée oubliée » (éditions Dauphiné Libéré). Il a permis de partager plus de cinquante années d'intérêt sur l'évolution de notre belle vallée.

Pourquoi « vallée oubliée » ? Aujourd'hui on trouve partout le mot « massif » : or historiquement les Bauges est le nom donné à la haute vallée du Chéran. Ce sont les géologues, puis le géographe Raoul Blanchard qui ont créé le « massif » en étendant le nom à des espaces qui n'ont jamais dépendu du Châtelard et dont les habitants ne se sont jamais définis comme baujus. Vallée oubliée aussi, parce que difficile d'accès, à l'écart des axes de circulation, donc vallée que l'on contourne. Mais aussi vallée longtemps oubliée par les administrations, les aménageurs...





# ABC BAUGES

Un Atlas de la biodiversité communale est une démarche qui permet à une commune de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. L'ABC est un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, école, ...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel.

- Quatre Thèmes, 3 fils rouges de multiples actions et animations.

Les ABC projet 2023-2025 portent sur 4 grands thèmes (inventaires experts, inventaires participatifs, animations grand public et animations scolaires). Les actions de chaque commune variant ensuite au sein de ces thèmes :

- Thème bleu : la biodiversité des cours d'eau et des zones humides
- Thème gris : la biodiversité des villages
- Thème orange : la biodiversité des milieux agricoles
- Thème vert : la biodiversité des forêts.

Les actions principales qu'abordera notre commune, seront sur le thème bleu.

La commune d'Arith s'est engagée dans ce projet, avec les communes de St. François et du Noyer. Pourquoi ces 3 communes ? Et bien parce que nous avons en «commun» le thème bleu «Biodiversité des cours d'eau et zones humides» le long du nant avec les mêmes «actions inventaires». Ce sera donc un ABC intercommunal.

Pour mobiliser les habitants autour de la biodiversité communale trois volets éducatifs sont inclus dans le projet :

- Un programme d'animations scolaires
- Un programme d'animations grand public : balades nature, ateliers construction, chantiers..., l'occasion de découvrir la biodiversité autrement
- Des formations aux inventaires participatifs avec des naturalistes experts : les habitants peuvent suivre les naturalistes en action et apprendre à inventorier.

Et vous, vous souhaitez participer comment ?

Vous pourrez renseigner vos observations sur certaines espèces et habitats grâce aux outils participatifs en cours de création.

Vous pourrez suivre l'avancement du projet.

Restez à l'écoute des animations qui auront lieu en 2024/2025 en allant sur la Page Facebook du Parc. En ce qui concerne les animations de notre commune, les invitations vous parviendront par voie d'affichage ou par le biais de Panneau Pocket.



Atlas de la Biodiversité Communale

Voici le lien pour trouver la liste des animations et des formations de l'ABC : présentation de chaque activité avec l'inscription à faire :

[https://lacannecy-mb-prestataire-for-system.com/z8501e4f131321x131321\\_fr-PNR-DU-MASSIF-DES-BAUGES.aspx?Param/IdProprio=13409](https://lacannecy-mb-prestataire-for-system.com/z8501e4f131321x131321_fr-PNR-DU-MASSIF-DES-BAUGES.aspx?Param/IdProprio=13409)

Obs BiodivBauges :

Partagez vos observations naturalistes sur les programmes de collecte de données proposés par le Parc naturel régional ! Notamment pour contribuer aux Atlas de la Biodiversité Communale des 14 communes du Parc qui se sont lancées en 2023 dans l'aventure ABC : [observatoire-biodiversite.parcdesbauges.com](http://observatoire-biodiversite.parcdesbauges.com)

Les objectifs pédagogiques :

- Développer chez les élèves la notion de préservation de la biodiversité,
- Développer de nouvelles attitudes et un rapport personnel à la nature et à ce qui nous environne,
- Développer l'intérêt pour la participation (sciences participatives) et l'engagement
- Découvrir la culture scientifique par la mise en place de protocoles d'inventaires.

Donc, n'oubliez pas, afin de mener à bien ce projet et qu'un bilan positif en ressorte pour les élèves, pour tous, soyez attentifs à toutes les invitations qui seront diffusées.

Tous les habitants des Bauges peuvent mettre une pierre à l'édifice ABC !!!



## HENRI COCHET

Le 2 février 2024, Henri COCHET nous a quittés.

Henri COCHET, une figure arithoise dont chacun se souviendra, tant sa gentillesse, son sourire, son dévouement ont été des traits marquants de sa personnalité.

Toujours prêt à rendre service, il a particulièrement œuvré dans le travail des archives de la Commune. Très assidu à cette tâche, il a recherché des informations, les a classées puis mises à disposition de la commune. Il n'y avait que Monsieur Henri COCHET pour effectuer un tel labeur. Un grand MERCI.

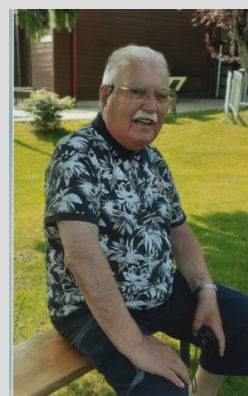
Il connaissait les Bauges et les aimait. Toujours disponible pour partager son savoir inépuisable, sa culture, que ce soit dans l'histoire des villages Baujus, dans l'association Génébauges, association de généalogie des Bauges, dans laquelle il s'est pleinement impliqué ou encore dans ce travail relatif au recensement sur les différentes migrations des savoyards en Argentine, Algérie, Canada.

Quelle source intarissable de différents savoirs !

Henri et Mado, sa femme, étaient en quelque sorte, les hirondelles d'Arith, annonçant l'arrivée de l'été, puisque chaque année, au printemps, ils venaient passer quelques mois dans leur maison à Bourchigny.

Ils aimaient se retrouver à Arith, ne manquaient pas de participer aux différentes festivités du village.

« Chapeau bas » Monsieur COCHET, nul ne pourra vous oublier tant l'énorme travail effectué, légué à tous, perdurera de longues années encore.





# VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

## FETE DU MOULIN 2024

Le moulin Morand d'Arith est une institution au cœur des Bauges, puisque la famille Morand fait fonctionner ce moulin depuis 1896 et continue à produire de l'huile de noix, noisette, colza... La fête du moulin, qui a eu lieu le 23 juin, a été cette année encore un succès. Car non seulement on peut visiter le moulin, la scierie, mais c'est aussi l'occasion de profiter d'une exposition de vieilles mécaniques, de voitures anciennes, d'artisanat, de produits locaux, etc.... Cette traditionnelle journée met à l'honneur les anciennes pratiques du cœur des Bauges.



Je suis heureux de présenter mon moulin, de faire de ce 3e dimanche du mois de juin, une journée festive, pleine de bonne humeur et d'enthousiasme.... Il faut avouer, que c'est là, beaucoup de travail et d'investissement personnel. Alors, si vous souhaitez me donner « un coup de main » ce jour-là, participer à cette fête, n'hésitez pas, contactez moi. C'est avec plaisir que je vous accueillerai au sein de mon équipe et vous en remercie par avance. Le bénévolat est un moment de partage et d'échange toujours enrichissant. A très bientôt,

Georges MORAND  
Tel : 06 11 04 66 53



## L'association des aînés Arith Lescheraines

« Aux Cyclamens des Bauges »,

remercie l'ensemble de la municipalité d'Arith d'avoir permis d'organiser notre repas du 14 avril, ainsi que toutes les personnes ayant assisté à ce moment de convivialité.



Si vous souhaitez nous rejoindre et passer d'agréables moments, notre club se réunit tous les mardis après-midi pour diverses activités à la salle de la Madeleine à Lescheraines.

N'hésitez pas à nous contacter au 06 10 40 06 04 ou à passer nous voir.

A très bientôt

La présidente  
Colette CHALAMEL

## ASSOCIATION ST LAURENT

Une année écoulée, où les membres de l'Association St. Laurent se sont mobilisés de nombreuses fois.

En premier lors du repas montagnard à la Croix de la Benoite. Une balade à pied ou en voiture pour se rendre sur ce lieu si champêtre et surtout accompagné d'un soleil radieux. Après la messe célébrée sur l'autel historique, les participants se sont retrouvés pour déguster la traditionnelle soupe aux choux, mijotée dans des chaudières et cuisinée par nos fidèles cordons bleus.

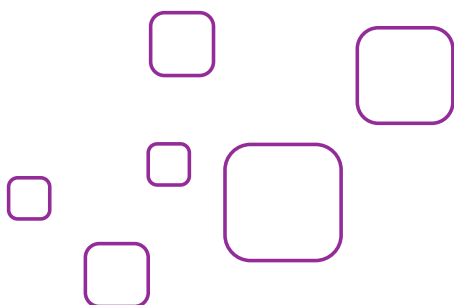
En second lieu la restauration de l'église, un moment de convivialité, qui ravive les liens entre tous les bénévoles. Les statues, les divers objets du culte et le sol ont retrouvé de leur superbe. Les travaux terminés, l'inauguration s'est déroulée le 12 novembre 2023, manifestation organisée par la mairie et l'association. Une foule nombreuse a assisté à la messe où Monseigneur Verny, archevêque de Chambéry, nous a fait l'honneur de bénir l'église.

Ensuite Madame le Maire a procédé à l'inauguration officielle et a dévoilé une plaque commémorative et de remerciements en l'honneur de Monique et Geneviève Meynier, bienfaitrices de l'église. Grâce à ce leg, ce monument restera un pilier du patrimoine communal et une richesse transmise aux générations futures. Toutes ces tâches effectuées par des entreprises du patrimoine et également par de nombreux bénévoles du village et de l'Association, nous ont permis de retrouver une église accueillante et pleine de charme.

C'est un témoignage d'une histoire collective locale qui est mis en valeur. Que tous ces acteurs soient remerciés.

Et cet été, le 21 juillet 2024, nous nous sommes retrouvés à nouveau à la Croix de la Benoite pour notre repas montagnard.

La Présidente  
Claudine TAINURIER







L'année 2023 a été bien animée par notre dynamique équipe de bénévoles.

De nouvelles animations ont été organisées, un loto et la fête de la musique.

Nous avons également célébré les 100 ans de notre doyenne Marguerite. Une douce pensée pour notre amie qui nous a malheureusement quittés en décembre dernier.







Nos animations habituelles ont été reconduites, à savoir, la fête du village, la buvette du rallye des Bauges, le jambon au foin, la parade de Noël et la rando-fondue.

Un grand Merci à vous tous qui avez répondu présents ainsi qu'à nos partenaires et la municipalité pour leur soutien précieux !!







Tous ces évènements demandent beaucoup de temps, de main d'œuvre et de bonne volonté. Un travail d'équipe pour un objectif commun, rassembler les gens pour des moments conviviaux et faire vivre notre beau village d'Arith. Bravo à tous nos bénévoles qui s'investissent sans compter !!

Lors de notre assemblée générale annuelle, nous avons eu le plaisir de remettre un chèque de 2150 €, correspondant au bénéfice de la manifestation du jambon au foin, à l'association des « 2 petites demoiselles ». Ce don permettra de participer à l'achat d'une commande oculaire pour améliorer le quotidien de Julia et Léane.



Nos festivités à venir :

**Fête du village**

Dimanche 4 août

**Buvette du rallye des bauges**

Week-end du 12 et 13 octobre

**Jambon au foin**

Dimanche 17 novembre

**Fête de Noël**

Samedi 14 décembre

Tous les petits coups de main sont les bienvenus...  
 Vous êtes motivés pour animer notre village et rejoindre une équipe sympathique ?  
**Rejoignez le comité des fêtes !!**

Le Président  
 Jean-Claude Morand

Les 12 et 13 octobre 2024 se déroulera le 39<sup>ème</sup> rallye régional des Bauges. Il s'agit d'une épreuve de la coupe de France des rallyes. L'aventure du SAB a débuté en 1986 lorsqu'un collectif, habitants et élus du massif des Bauges, s'est constitué pour faire passer le mythique rallye de Monte Carlo sur les communes du Châtelard et d'Aillon le Vieux. Il a été organisé la même année la première ronde des Bauges.

Depuis, l'épreuve a évolué et a su s'adapter pour devenir aujourd'hui une des épreuves les plus attendue de la région et reconnue pour la qualité de son parcours et de son organisation par nos instances dirigeantes : la FFSA.

Elle est le fruit d'une dynamique et d'une volonté communes portées par le Sport Auto Bauges, le département et les municipalités des Bauges. Le travail effectué pendant une année est immense pour organiser une course de ce niveau.

Pour se faire, nous pouvons compter sur nos 140 bénévoles, pour la plupart habitants du massif, les officiels de la fédération, les pompiers ainsi que la gendarmerie du Châtelard, une ambulance et des médecins urgentistes, nos dépanneurs, les services techniques des différentes communes traversées par le rallye, nos partenaires, eux aussi en grande majorité issus d'un tissu économique du massif des Bauges, et sans oublier les 14 membres du comité d'orientation du Sport Auto Bauges encadré par l'Asac de Savoie pour la partie opérationnelle.

Cette épreuve automobile permet, le temps d'un week-end, de mettre un coup de projecteur sur notre magnifique massif des Bauges et de faire travailler nos commerçants grâce à des retombées économiques conséquentes et bienvenues sur ce mois d'octobre.

Nous sommes conscients de la gêne que peut parfois occasionner un tel rassemblement et je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier l'ensemble des riverains des communes traversées par le rallye de permettre à ce que ce rallye puisse continuer à exister et ainsi mettre en avant notre massif des Bauges.



Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le rallye et son déroulement sur le site internet de l'organisation :

[www.sportautobauges.com](http://www.sportautobauges.com)

Une page est consacrée à l'information à destination des riverains :

[www.sportautobauges.com/espace-riverains](http://www.sportautobauges.com/espace-riverains)



## ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS D'ARITH

Les anciens combattants d'Arith tiennent à remercier les habitants de la commune pour leur présence lors des cérémonies des 8 mai et 11 novembre.

Leurs remerciements vont particulièrement aux Clairons d'Arith qui ont accepté de reformer leur groupe, pour le plus grand plaisir des membres de l'association, des élus et des habitants d'Arith.

Nous tenons également à remercier chaleureusement les pompiers du Châtelard, toujours fidèles à nos rassemblements.

N'oublions pas les portes drapeaux toujours présents à nos manifestations patriotiques.

Un très grand merci également à Madame Le maire d'Arith et à l'ensemble des membres du conseil municipal pour leur aide dans l'organisation des réceptions et des cérémonies et leur participation financière.

Nous sommes touchés par le respect que vous témoignez tous à nos morts au champ d'honneur.

Albert COCHET  
Président des anciens combattants d'Arith.



### Les Clairons d'Arith

Les clairons d'Arith recrutent des musiciens pour animer les cérémonies officielles des Anciens Combattants des Bauges : 19 mars, 8 mai, 11 novembre en particulier.

Pupitre clairon, trompette d'harmonie, tambour, caisse claire.

Contactez Jean-Charles au 06 87 00 45 30



Association des Propriétaires du Mariet  
Protégeons notre Montagne

Voilà quatre ans que l'Association des Propriétaires du Mariet (APM) œuvre pour la préservation du site, et elle compte près de 80 adhérents.

En 2023, comme les années précédentes, l'association a procédé à l'entretien du sentier de la boucle du lac, ainsi qu'au nettoyage des abords de ce dernier, et a, en collaboration avec la mairie, réhabilité un chemin communal permettant de faciliter l'accès au lac et d'éviter que les visiteurs coupent à travers champs.

Nous avons réitéré les séances d'information auprès des randonneurs qui se sont traduites par 6 journées durant la période estivale, au cours desquelles des bénévoles de l'APM ont rencontré environ 120 personnes, qui ont largement apprécié notre démarche de protection du site.

Enfin l'association a initié le projet ambitieux d'augmenter la surface exploitable et retrouver un paysage plus «aéré» comme il existait il y a quelques dizaines d'années, par la coupe de résineux non valorisables en charpente ou menuiserie, qui colonisent de plus en plus de parcelles.

Lors de notre Assemblée Générale du 17 février dernier, plusieurs actions ont été présentées pour poursuivre la préservation du Mariet durant l'année 2024 :

- La communication auprès des visiteurs, étant primordiale pour la protection du site, nous allons reconduire nos journées de présentation et de sensibilisation aux règles de bienséance.
- Nous espérons finaliser cette année l'ouverture paysagère de l'alpage (coupe de résineux, afin de dégager la vue).
- Nous allons poursuivre notre collaboration avec la commune d'Arith que nous remercions par ailleurs pour la mise à disposition par l'intermédiaire du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges de deux personnes en service civique, qui participeront à la sensibilisation des visiteurs du Plateau du Mariet comme ce fut déjà le cas en 2023, ainsi que d'un service de garde champêtre assermenté plusieurs journées durant l'été.
- Enfin, suite au débardage de bois qui a sérieusement dégradé le chemin du Mariet du Haut, l'APM a créé une commission composée de certains membres de l'association, de représentants de la commune, des sylviculteurs des Bauges, et du Parc Naturel Régional. Cette commission a pour objectif de veiller à ce que les futurs débardages endommagent le moins possible les chemins.



Toutes ces actions n'ont qu'un seul but préserver le Mariet pour permettre à tout un chacun de passer d'agréables moments en respectant des règles simples de respect et de convivialité.

Nous invitons tous les propriétaires de chalets, de terres agricoles et de parcelles forestières situés sur le plateau du Mariet, sensibilisés par notre engagement, à nous rejoindre en se faisant connaître auprès de Daniel MORAND (Tel. 06.07.30.15.01) ou de Jean-Michel LEON, Vice-Président (Tel : 06.02.69.12.80) qui restent à disposition pour de plus amples renseignements

BONNES BALADES AU MARIET

Daniel MORAND,  
Président de l'association



## Association les Branlots d'Arith

Voilà un petit moment que les Branlots d'Arith ne vous ont pas donné de nouvelles...

Depuis le décès de Christophe Cochet, le pilier de l'association, plus personne n'a goût à reproduire la fête du pain (dernière en date en son hommage Juin 2022).

Alors on a décidé de faire en sa mémoire et à son image, chaque année au mois de Mai, un concours de pétanque en tripléte.

Cette année, le dimanche 19 mai, a eu lieu ce beau concours (22 équipes). Famille, Amis, Coéquipiers du club se sont rassemblés en souvenir.

Nous y mettons un peu de piment avec des défis originaux pour animer la journée.

A la fin de chaque concours, nous demandons à sa fille Romane, de remettre le trophée spécial à l'effigie de Christophe qui est remis en jeu chaque année. Et puis la somme récoltée des inscriptions est remise à Romane.

Nous savons que la fête du pain vous manque, mais c'est vraiment beaucoup trop de travail, point de vue production et organisation comme signalé au début on a plus notre pilier, et sans lui c'est très difficile.

Alors , on vous souhaite un bel été et profitez des manifestations des autres associations qui se démènent pour vous divertir. Félicitations à Elles !

A bientôt



LES BRANLOTS D'ARITH

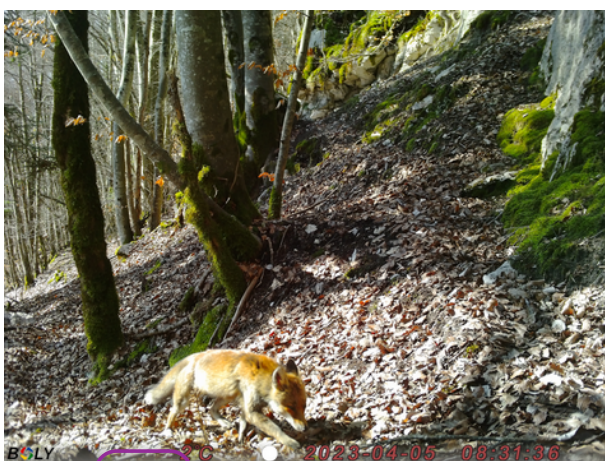
**L'association intercommunale de chasse agréée (AICA)** d'Arith-Lescheraines comptait, pour la saison 2023-2024, 74 adhérents parmi les propriétaires et/ou résidents d'Arith et de Lescheraines ainsi que de quelques membres extérieurs.

Lors de la saison de chasse 2023-2024, les chasseurs de l'AICA ont réalisé le tableau suivant : 30 cerfs et biches pour 40 animaux maximum autorisés, 15 chevreuils sur 19 attribués, 1 chamois sur les 3 attribués et 24 sangliers.

La chasse à l'approche dans la réserve s'est poursuivie, permettant le décantonnement des animaux et donc de limiter les dégâts sur les cultures et prairies avoisinantes. Elle a permis une meilleure sélection des animaux pour répondre aux objectifs de bonne gestion, avec une majorité de faons prélevés sur cette partie de territoire.

L'AICA a investi dans du matériel (piquets, fils) pour protéger prairies et cultures contre les dégâts pouvant être occasionnés par les sangliers et cervidés. Ce matériel est mis à disposition des agriculteurs qui le souhaitent. Ils doivent pour cela contacter l'AICA.

Depuis début avril, les renards sévissent dans les poulaillers des habitants d'Arith. L'AICA a ainsi sollicité les services de la Préfecture qui a délivré une autorisation aux lieutenants de louveterie. Afin de réduire la pression sur les poulaillers, quelques tirs de nuit seront réalisés à partir de mi-juin à proximité du village durant les soirées.



L'assemblée générale de l'AICA s'est tenue le 29 juin dernier sous le préau de l'école d'Arith. Elle a dressé le bilan de la saison de chasse passée, et a préparé la saison prochaine. Nouveauté pour cette saison de chasse : à partir du 1er juillet, le tir d'été du brocard uniquement (chevreuil mâle). Ce mode de chasse se fera au lever du jour ou à la tombée de la nuit, à l'affût ou à l'approche uniquement.

L'assemblée générale a également eu pour objectif de renouveler l'intégralité du conseil d'administration. Les nouveaux membres du conseil d'administration sont : Thomas MORAND (Président), David CASAGRANDA (Trésorier), Pascal ERBA (Secrétaire), Vincent CHAMIOT, Téophin DAVID, Michel HINNIGER, Bastien LABORET et François PERRIN.

Nous remercions la commune de nous mettre à disposition tout au long de l'année des locaux pour le stockage du matériel, organiser les réunions du bureau et notre assemblée générale.

Enfin, l'ouverture générale de chasse débutera le 8 septembre 2024 et se terminera le 26 janvier 2025. Nous vous rappelons que dans ce laps de temps, la chasse en battue n'est pratiquée que trois jours par semaine, les jeudis, samedis et dimanches. Les jours fériés sont des jours où la chasse est également possible.

Bel automne à tous.

Le Conseil d'administration de l'AICA Arith Lescheraines.

Contact : [aica.arith\\_lescheraines@yahoo.com](mailto:aica.arith_lescheraines@yahoo.com)



# L'ANNÉE EN IMAGES



Rallye des Bauges - Oct. 23



Inauguration travaux de l'église - Nov. 2023



Commemoration Nov. 2023



Vœux du Conseil Municipal - Janv. 24



La galette des aînés - Janv. 24



Décorations participatives - Déc. 23



Commemoration - Mai 24



Commemoration Mars 24





Petit déjeuner - Défi mobilité de l'école - Mai 24



Barbecue à la cantine de l'école - Juin 24



Au revoir Séverine - Juin 24



Fête de l'école - Juin 24



Départ en retraite de Jean-Claude - Juin 24



Festival musique et nature en Bauges - Juillet 24



# MERCI



## Jean-Claude

C'est avec une émotion particulière que nous souhaitons rendre hommage à Jean-Claude Morand, qui après 15 années de service au sein de notre commune, a pris une retraite bien méritée.

Avant de rejoindre notre équipe municipale, Jean-Claude a travaillé dans une menuiserie, où il a acquis des compétences précieuses qu'il a su mettre à profit dans ses fonctions d'agent communal. Son expertise a souvent été sollicitée et a grandement contribué à l'entretien et à l'amélioration de notre commune.

Pendant ces 15 années, Jean-Claude s'est distingué par son engagement, son professionnalisme et sa polyvalence. Il a toujours su répondre présent, que ce soit pour des travaux d'entretien, de déneigement, des projets de rénovation ou pour apporter son aide lors des événements organisés par la commune et aussi pendant les épisodes de COVID où nous avons pu compter sur lui pour la gestion des normes sanitaires au sein de l'école.

Merci à lui, pour tout ce qu'il a accompli : son travail, sa disponibilité et son enthousiasme.

Son départ à la retraite marque la fin d'une époque, mais aussi le début d'une nouvelle aventure pour lui.

Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur pour cette nouvelle vie.

Nous profitons de ce petit mot pour vous présenter, François Broussard qui a pris la relève.

Nous lui souhaitons le meilleur au sein de notre équipe communale. N'hésitez pas à le saluer lorsque vous le verrez œuvrer pour la commune.



## Séverine



Vendredi 28 juin, un moment particulier a eu lieu dans notre commune lorsque nous avons rendu hommage à Séverine qui a consacré 18 années de sa vie à enseigner dans notre école, au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Arith-St François - Le Noyer.

Ce fut un moment émouvant à l'issue de la fête de l'école, marqué par la présence d'élèves actuels, d'anciens élèves, d'enseignants et de nombreux parents d'élèves. Tous étaient venus exprimer leur gratitude et leur affection pour celle qui a tant contribué à l'éducation et à l'épanouissement de nos enfants.

Les mairies des trois communes participantes du RPI étaient également représentées, marquant l'importance de cet événement. Madame le Maire d'Arith a pris la parole pour saluer le dévouement et la passion de notre professeur des écoles. Son discours a rappelé à quel point elle a été un pilier pour notre école, une éducatrice exemplaire et une source d'inspiration partageant sa passion pour la musique et les spectacles.

Ce rassemblement a été l'occasion de revivre de nombreux souvenirs, de partager des anecdotes touchantes et de célébrer ensemble les nombreuses années d'enseignement de Séverine au sein de notre école. Nous lui souhaitons le meilleur pour l'avenir et nous lui disons un immense merci pour son engagement et sa bienveillance.



Tiphaine, une ancienne élève devenue à son tour Professeur des écoles

# GRAND CHAMBERY



Arith à l'honneur dans le Cmag#81



DIALOGUER

Zoom sur une des 38 communes de l'agglomération



RETROUVEZ-NOUS  
SUR  
[WWW.ARITH.FR](http://WWW.ARITH.FR)

## Arith : authenticité et dynamisme

La commune d'Arith se situe au cœur du massif des Bauges, elle occupe une superficie d'environ 24 km<sup>2</sup> et s'échelonne de 550 à 1450 mètres d'altitude. Son territoire est essentiellement composé d'alpages et de forêts, le village d'Arith comptabilisait au dernier recensement (2019) 449 habitants, il est surnommé « le petit Nice des Bauges » pour son exposition plein sud.

Arith a su conserver son authenticité : les belles maisons typiques des Bauges avec leurs grands toits débordants sur les façades sont préservées, comme l'ensemble de son patrimoine, moulins, bassins, église, chalet d'alpage. Le dynamisme économique est présent avec l'activité des artisans, agriculteurs, restaurateurs et hébergements touristiques pour accueillir les visiteurs.

Arith, excellent camp de base pour de nombreuses activités de pleine nature, porte d'entrée du plateau de Savoie Grand Revard, à pied ou en raquettes, départ, pour le lac du Mariet, l'alpage du Creux de Lachat, le col de la Cochette. Avec sa spécificité géologique et la particularité de son monde souterrain, la magnifique salle FITOJA, cavité karstique ornée de concrétions est le joyau du massif pour tous les spéléologues de Savoie et d'ailleurs !

Le dynamisme du village est également dû aux différentes associations et à l'enthousiasme du comité des fêtes. Ce dernier, très actif, organise de nombreuses manifestations au cours de l'année, notamment la fête du village chaque premier dimanche du mois d'août avec la traditionnelle course pédestre la « Ronde des Cyclamens ». Le Cyclamen, fleur emblématique du massif des Bauges.

Les élus tiennent à préserver une vie rurale tout en s'adaptant aux nouveaux enjeux. En 2024 et 2025, la commune a retenu deux actions phares : la rénovation de l'éclairage public au chef-lieu et dans l'ensemble de ses hameaux (Montagny et Bourchigny), la sécurisation du cheminement piéton entre le chef-lieu et le bâtiment mairie/école. Oui il y a une école élémentaire à Arith avec des services périscolaires et deux classes multi-niveaux dans lesquels sont accueillis les petites Arithoises et petits Arithois mais également les enfants des communes du Noyer et de Saint-François de Sales dans le cadre du regroupement pédagogique intercommunal.

Les habitants d'Arith sont sensibles à leur cadre de vie, ils vont pouvoir participer à la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale, grâce à leurs observations ; ils seront accompagnés par le Parc Naturel Régional du massif des Bauges dont Arith fait partie depuis sa création en 1995.

La qualité de vie n'est plus à démontrer, calme, authenticité, dynamisme et proximité d'un bassin de vie important : un petit paradis !

CMAG#81





## Tri des déchets : janvier 2024 signe la fin des déchets compostables dans nos ordures ménagères.

Grand Chambéry assure la gestion de la collecte et le traitement des déchets de l'ensemble des 38 communes de l'agglomération.

À partir de janvier 2024, la loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire (loi AGEC) de 2020 demande aux collectivités de proposer à ses habitants des solutions de tri à la source des déchets compostables.

Pour ce faire, Grand Chambéry renforce les solutions proposées : Composteurs individuels, lombricomposteurs, sites de compostage partagés ou encore composteurs collectables.

### Nos déchets compostables ne sont pas des déchets comme les autres

Aujourd'hui, les déchets compostables représentent 1/3 du contenu d'une poubelle d'ordures ménagères (environ 84 kilos / an / habitant). Lorsqu'ils ne sont pas compostés, ces déchets génèrent une consommation en transport et incinération conséquente.

Composter permet d'éviter un gaspillage énergétique lors de l'incinération de ces déchets qui sont majoritairement composés d'eau.

Une fois compostés, ils représentent une ressource utile qui enrichit nos sols et améliore la qualité des végétaux et légumes dans les potagers. Les déchets compostables rentrent alors dans le cercle vertueux de la terre à l'assiette et de l'assiette à la terre.

### Trouvez le mode de compostage qui vous va !

Grand Chambéry accompagne et propose un panel de dispositifs pour composter près de chez vous. Qu'elle soit individuelle ou collective, découvrez et sélectionnez la solution de proximité qui vous convient le mieux.

#### Compostage individuel

La solution idéale pour composter directement chez soi (un petit bout de jardin suffit) !

Grand Chambéry distribue gratuitement des composteurs individuels accompagnés d'un bio-seau et d'un guide afin de vous aider à vous lancer. C'est la gestion de proximité par excellence qui limite les impacts environnementaux liés au transport et au traitement.



#### Compostage partagé

Créez ou rejoignez un site de compostage partagé dans votre quartier, votre résidence ou en pied d'immeuble.

Une solution pratique et conviviale pour produire un engrais naturel et créer des liens entre voisins. Pour son bon fonctionnement, 3 bacs sont installés et sont cogérés par l'agglomération et un collectif d'habitants volontaires.



## Que mettre dans son compost ?

Les déchets compostables sont issus de la cuisine ou du jardin. Ils ont le pouvoir de se décomposer naturellement grâce à des bactéries et des microchampignons qui les transforment en terreau prêt à réintégrer et nourrir les sols.

- Idéal pour le compost :

- Epluchures de fruits et légumes
- Céréales
- Aliments périmés sans emballage
- Peaux d'agrumes
- Marc de café, thé et infusion en vrac
- Fleurs et plantes fanées (sans les mottes de terre)
- Boîtes d'œufs découpés en morceaux
- Sachet de thé en papier (sans l'étiquette)
- Coquilles d'œufs broyées
- Légumineuses
- Restes de pain et de repas
- Croûtes de fromage

- A ne pas composter

- Les petites étiquettes en plastique collées sur les fruits et légumes
- Les élastiques des bottes de certains légumes (radis ou carottes par exemple)
- Les sacs, même dits « compostables »
- La vaisselle jetable même dite « compostable »
- La litière et les déjections animales
- Les coquillages (moules, huîtres ...)
- Les papiers et cartons imprimés

## Le compostage a déjà débuté sur l'agglomération

Depuis 2003, Grand Chambéry propose des solutions alternatives pour ne plus jeter les déchets compostables dans la poubelle grise (poubelle des ordures ménagères).

Composteur individuel :

Environ 14 000 composteurs individuels ont d'ores et déjà été distribués aux habitants depuis 2003.

Compostage partagé :

135 sites de compostage partagés sont implantés sur le territoire depuis 2006.

**Bientôt sur Arith, un composteur collectif sera installé prêt de la mairie.**







## MaPrimeAdapt'

Ma vie change, mon logement s'adapte

"Ma Prime Adapt" est une initiative du gouvernement français visant à aider les personnes âgées à adapter leur logement afin de prolonger leur autonomie et améliorer leur qualité de vie. Cette prime fait partie des mesures de soutien aux seniors pour rendre leurs domiciles plus sûrs et mieux adaptés à leurs besoins spécifiques. Elle s'inscrit dans une politique plus large de soutien au vieillissement à domicile.

L'objectif principal de "Ma Prime Adapt" est de financer les travaux nécessaires pour permettre aux seniors de vivre chez eux le plus longtemps possible. Ces travaux incluent des aménagements destinés à prévenir les accidents domestiques, faciliter les déplacements à l'intérieur du logement, et assurer un confort optimal au quotidien. En favorisant l'adaptation des logements, la prime contribue à réduire le risque de chutes, à améliorer l'accessibilité, et à renforcer le sentiment de sécurité des bénéficiaires.

"Ma Prime Adapt" propose plusieurs types de soutien financier pour différents types de travaux, parmi lesquels :

1. Aménagement de la Salle de Bain :

- Remplacement de la baignoire par une douche de plain-pied.
- Installation de barres d'appui et de sièges de douche.

2. Accessibilité :

- Pose de rampes d'accès.
- Elargissement des portes pour faciliter le passage des fauteuils roulants.

3. Sécurité :

- Installation de systèmes de télésurveillance ou d'alarme.
- Renforcement de l'éclairage dans les zones à risque de chute.

4. Confort :

- Amélioration de l'isolation thermique pour garantir une température agréable en toute saison.
- Installation de volets roulants électriques.

### QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX



→ Douche de plain-pied



→ Monte-escalier électrique



→ Volets roulants électriques

## Quelle aide ?

MaPrimeAdapt' donne droit à une subvention de

**50 ou 70 %**

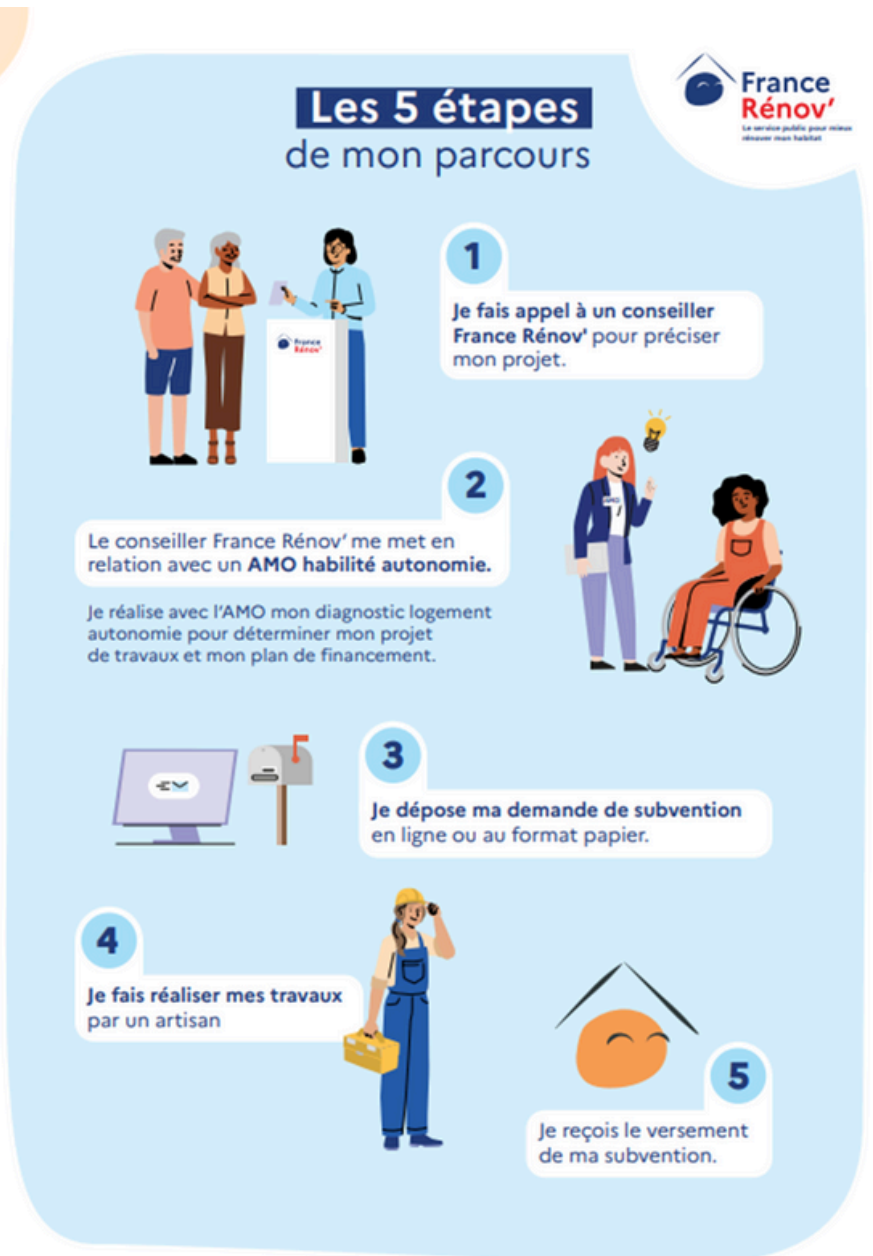
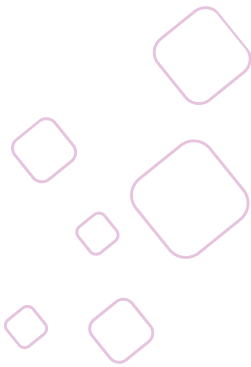
du montant des travaux (dans la limite d'un plafond selon la réglementation en vigueur).

## Pour qui ?

- Personne en **situation de handicap**
- Personne âgée de **70 ans ou plus**
- Personne de **60 à 69 ans sous condition de GIR (GIR 1 à 6)**
- ☑ Ayant des **revenus modestes** ou très modestes
- ☑ Résidant en France (métropole et Outre-Mer)
- ☑ Étant **propriétaire** de son logement ou locataire dans le parc privé

## Procédure de Demande :

Les personnes intéressées doivent déposer un dossier de demande comprenant des devis détaillés des travaux à réaliser, ainsi que des justificatifs de leur situation personnelle et financière. Le dossier est ensuite examiné par l'Anah qui décide de l'attribution de la prime en fonction de la nature des travaux et des ressources du ménage.



## Comment faire votre demande MaPrimeAdapt' ?

1

Pour demander MaPrimeAdapt', il y a : **5 étapes**

**Contactez un conseiller France Rénov'**



téléphonez au **0 808 800 700**

ou prenez rendez-vous



dans un Espace conseil France Rénov' près de chez vous

Pour trouver l'Espace conseil près de chez vous

allez sur le site internet :



[www.france-renov.gouv.fr/preparer-projet/trouver-conseiller](http://www.france-renov.gouv.fr/preparer-projet/trouver-conseiller)



# AGENDA 2024

## AOÛT

Dimanche 4 août  
Fête du village + ronde des  
Cyclamens (course  
pédestre)  
(organisées par le comité des fêtes)

Mardi 6 août  
Marche des conteurs  
(jardin de la Cure)

**La Marche des Conteurs**  
Du 5 au 10 Août 2024

Soirées Contes  
20h30

Entre Savoie et Haute-Savoie

Participation libre et consciente

5/08 Quintal Cusy Gruffy Montagny les-Lanches	6/08 Arith Bellecombe en-Bauges École Aillon-le- Jeune	7/08 Cognin Saint-Jean d'Arvey Chignin Le Bourget du-Lac	8/08 Massingy Lornay Thusy Chilly Marcellaz Albanais	9/08 Seynod Meythet Caponex Annecy le-Vieux
--	--	--	--	--

10/08 GRANDE SOIRÉE FINALE À MEYTHET DE 17H À 23H

[www.lamarchedesconteurs.com](http://www.lamarchedesconteurs.com)  
06 02 43 47 62

## OCTOBRE

Du 12 au 13 octobre  
Rallye des Bauges

Buvette  
(organisée par le comité des fêtes)

## NOVEMBRE

Dimanche 17 novembre  
Jambon au foin  
(organisé par le comité des fêtes)

## DECEMBRE

Boîte aux Lettres du Père-Noël  
et Décorations participatives

Samedi 14 Décembre  
Fête de Noël  
(organisée par le comité des fêtes)

## JANVIER 25

Voeux  
du Conseil Municipal

Tous les  
événements sont  
à retrouver sur  
Panneau Packet

